

date limite : 10 mars 2017

# Bourses d'écriture pour les auteurs de BD 2017

**Le dispositif des bourses d'écriture est ouvert à tous les auteurs de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes. Les dossiers sont reçus jusqu'au 10 mars 2017 !**

Attention : la date limite a été repoussée au 10 mars 2017

Les bourses d'écriture attribuées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont pour objectif de contribuer à « donner du temps » à des auteurs (scénaristes, illustrateurs) pour mener à bien un projet d'écriture et de publication.

## Comment candidater ?

La date limite pour déposer votre dossier de demande est fixée au **10 mars 2017**. Les conditions d'éligibilité, les modalités de candidature et d'examen des dossiers, ainsi que les engagements consécutifs à l'obtention d'une bourse sont présentés dans ce document : [lien](#)

## Comment déposer son dossier ?

Le dossier complet doit être réalisé en :

- 2 exemplaires papier
- et une version numérique

### Le dossier papier

est à adresser à la Région Auvergne-Rhône-Alpes au site de Lyon ou Clermont-Ferrand, suivant votre département de résidence.

#### Site de Lyon (01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74)

Région Auvergne-Rhône-Alpes Direction de la culture et du patrimoine  
Service industries culturelles  
Geneviève VILLARD  
1 esplanade François Mitterrand  
CS 20033  
69269 Lyon Cédex 02

#### Site de Clermont-Ferrand (03, 15, 43, 63)

Région Auvergne-Rhône-Alpes Direction de la culture et du patrimoine  
Service industries culturelles

Luce VINCENT  
59 Boulevard Léon Jouhaut  
CS 90706  
63050 Clermont-Ferrand Cédex 02

### **Le dossier électronique**

est à transmettre à [bourseauteur.livre@auvergnerhonealpes.fr](mailto:bourseauteur.livre@auvergnerhonealpes.fr) indiquant **le titre du projet et le nom de l'auteur dans l'objet du courriel.**

**Important :** le dossier électronique doit être composé de **trois documents séparés :**

- le dossier de candidature
- le formulaire de renseignements
- la fiche d'identification au format Excel

Le dossier de candidature dématérialisé, sans le formulaire de renseignements, sera transféré à l'ensemble du comité d'experts pour analyse.

### **Télécharger :**

- Dossier candidature (comprenant formulaire de renseignement) : [lien](#)
- Fiche d'identification auteurs : [lien](#)

### **En savoir plus**

Sur le site de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : [lien](#)